



VersaillesGrandParc  
communauté d'agglomération

DÉCISION

N°2015-12-06

**Présents :**

**Le Président :** M. François de MAZIÈRES

**Les Vice-présidents :**

M. Claude JAMATI, Mme Anne PELLETIER - LE BARBIER, M. Luc WATTELLE,  
M. Jacques BELLIER, M. Philippe BRILLAULT, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Marc  
TOURELLE, M. Jean- François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Olivier LEBRUN.

**Les autres membres du Bureau :**

M. Patrice PANNETIER,  
M. Arnaud HOURDIN,  
M. Patrick CHARLES.

**Sont excusés :**

**Les Vice-présidents :**

M. Philippe BENASSAYA,  
M. Jean-Marc LE RUDULIER,  
M. Richard RIVAUD,  
M. Olivier DELAPORTE.

Nombre de membres du Bureau : 18

Nombre de membres présents : 14

-----

**Objet : Avenant n°1 au marché n°812 410 relatif à la collecte et au traitement des déchets dangereux des ménages sur l'ensemble du territoire de Versailles Grand Parc.**

**Le Bureau, légalement réuni sous la présidence de M. François de MAZIÈRES, le 17 décembre 2015,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 5211-10 ;

Vu le décret n°2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006 portant Code des marchés publics modifié et notamment son article 20 relatif aux avenants ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral n°2015147-0002 du 27 mai 2015, portant modification du périmètre de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc étendu à la commune de Vélizy-Villacoublay ;

Vu la délibération n°2015-06-02, du 29 juin 2015, portant extension du périmètre de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc relative à l'entrée de la commune de Vélizy-Villacoublay au 1<sup>er</sup> janvier 2016,

suite au nouveau schéma régional de coopération intercommunale (SRCI) adopté par le Préfet de la région Ile-de-France et avis de Versailles Grand Parc sur l'arrêté inter-préfectoral ;

Vu la délibération n°2014-12-32, du Conseil communautaire du 9 décembre 2014, portant délégation de compétences au Bureau communautaire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics et des accords-cadres qui excèdent le seuil des marchés à procédure adaptée et les avenants s'y rapportant ;

-----

La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc a conclu en 2014, avec la société Triadis Services, un marché ayant pour objet la collecte et le traitement des déchets dangereux des ménages sur le territoire de Versailles Grand Parc.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, la commune de Vélizy-Villacoublay intégrera la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Afin de permettre une continuité de service en matière de collecte et traitement des déchets dangereux des ménages de cette commune, il est nécessaire de l'intégrer au marché existant.

Cette modification prendra la forme d'un avenant n° 1 au marché.

Son estimation financière (non contractuelle) valant pour la durée totale du marché est 31 621 € HT.

#### **DÉCIDE :**

- 1) *d'approuver les termes de l'avenant n°1 relatif au marché n°812 410 de collecte et traitement des déchets dangereux des ménages sur le territoire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ayant pour objet l'intégration de la commune de Vélizy-Villacoublay ;*
- 2) *d'inscrire les dépenses correspondantes au budget de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au chapitre 11, fonction 812, sur la nature 611 « Contrats prestations de services» ;*
- 3) *que Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision ;*
- 4) *qu'une ampliation de la présente décision sera transmise à :*
  - ✓ *Monsieur le Préfet des Yvelines,*
  - ✓ *Monsieur le Comptable de la Trésorerie Municipale de Versailles.*

M. le Président soumet la décision au vote des membres du Bureau.

**Nombre de présents : 14**

**Nombre de suffrages exprimés : 14**

*Le projet de décision mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.*

Fait en deux exemplaires originaux,  
A Versailles, le 17 décembre 2015.

Pour le Président et par délégation,



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "O. Berthelot".

**Olivier BERTHELOT**  
Directeur Général des Services

<p>17/12/2015 de l'affichage le : 29/12/2015 retiré de l'affichage le : 28/01/2016</p>
--

